

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° I-CF826

présenté par

M. Lauzzana, M. Besson-Moreau, Mme Claire Bouchet, Mme Cazarian, M. Freschi,
Mme Mauborgne, M. Mazars et M. Terlier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.